



**NATIONS
UNIES**



**Convention-cadre sur les
changements climatiques**

Distr.
LIMITÉE

FCCC/SBSTA/2009/L.7/Add.1
9 juin 2009

FRANÇAIS
Original: ANGLAIS

**ORGANE SUBSIDIAIRE DE CONSEIL
SCIENTIFIQUE ET TECHNOLOGIQUE**

Trentième session
Bonn, 1^{er}-10 juin 2009

Point 7 a) de l'ordre du jour
Questions méthodologiques relevant de la Convention
Examen des informations relatives aux inventaires des gaz
à effet de serre notifiés par les Parties visées à l'annexe I
de la Convention et besoins de formation correspondants

**Examen des informations relatives aux inventaires des gaz à effet de
serre notifiés par les Parties visées à l'annexe I de la Convention
et besoins de formation correspondants**

Projet de conclusions proposé par la Présidente

Additif

**Recommandation de l'Organe subsidiaire
de conseil scientifique et technologique**

À sa trentième session, l'Organe subsidiaire de conseil scientifique et technologique a décidé de recommander pour adoption par la Conférence des Parties à sa quinzième session le projet de décision ci-après:

Projet de décision -/CP.15

**Programme de formation actualisé à l'intention des membres des équipes
d'experts chargées de l'examen technique des inventaires de gaz à
effet de serre des Parties visées à l'annexe I de la Convention**

La Conférence des Parties,

Rappelant les articles 4, 7 et 12 de la Convention,

Rappelant en outre les décisions 19/CP.8 et 12/CP.9,

Ayant examiné les recommandations pertinentes de l'Organe subsidiaire de conseil scientifique et technologique,

Reconnaissant l'importance du programme de formation à l'intention des équipes d'experts chargées de l'examen technique des inventaires de gaz à effet de serre des Parties visées à l'annexe I de la Convention,

1. *Prie* le secrétariat d'élaborer et de mettre en œuvre le programme de formation actualisé à l'intention des membres des équipes chargées de l'examen technique des inventaires de gaz à effet de serre des Parties visées à l'annexe I de la Convention, qui est présenté dans l'annexe, y compris l'évaluation des compétences des experts, et de donner la priorité à l'organisation d'un séminaire annuel sur le cours de base;

2. *Encourage* les Parties visées à l'annexe I de la Convention qui sont en mesure de le faire à apporter un appui financier en vue du renforcement du programme de formation;

3. *Prie* le secrétariat d'inclure, dans le rapport annuel qu'il adresse à l'Organe subsidiaire de conseil scientifique et technologique sur les activités relatives à l'examen des inventaires, des informations sur le programme de formation et en particulier sur les procédures d'évaluation des compétences et la sélection des stagiaires et des formateurs, afin que les Parties puissent évaluer l'efficacité du programme.

ANNEXE

**Programme de formation actualisé à l'intention des membres
des équipes d'experts chargées de l'examen technique
des inventaires de gaz à effet de serre des Parties
visées à l'annexe I de la Convention**

A. Caractéristiques détaillées du programme de formation

1. Les cours ont pour but de former les experts chargés de l'examen technique des inventaires de gaz à effet de serre (GES) des Parties visées à l'annexe I de la Convention. Tous les cours seront disponibles en ligne. Ils seront distribués sur support électronique aux stagiaires qui n'ont pas facilement accès à l'Internet; pour les cours animés par un formateur, les stagiaires communiqueront avec celui-ci par courrier électronique. Si une Partie le demande, les cours seront également mis à la disposition d'autres personnes intéressées par le processus d'examen, à condition que cela ne requière pas de ressources supplémentaires. Les stagiaires auront accès à tous les cours toute l'année, sans formateur.
2. Un séminaire final accompagnant le cours de base du programme de formation sera organisé chaque année pour une trentaine de participants (nouveaux experts chargés de l'examen des inventaires de GES).
3. Des séminaires de formation supplémentaires organisés à l'échelon régional à l'intention des nouveaux experts chargés de l'examen des inventaires de GES et un séminaire de perfectionnement destiné aux experts confirmés chargés de l'examen des inventaires de GES pourront être proposés chaque année, en fonction des ressources disponibles. Les séminaires de perfectionnement pourront se dérouler en même temps que les réunions des examinateurs principaux organisées pour achever la formation de ces examinateurs et d'autres experts confirmés chargés de l'examen des inventaires de GES.
4. Tous les cours de formation comporteront une évaluation des compétences. Les procédures d'évaluation seront normalisées, objectives et transparentes.
5. Pour les cours assortis d'un séminaire final, l'évaluation aura lieu en règle générale durant le séminaire. Exceptionnellement, d'autres arrangements peuvent être prévus pour l'évaluation, à condition que celle-ci se déroule sous la supervision du secrétariat et ne nécessite pas de ressources supplémentaires. Pour les autres cours, l'évaluation des compétences se fera en ligne.
6. Les nouveaux experts chargés de l'examen des inventaires de GES qui auront suivi avec succès les modules applicables du programme de formation seront invités à participer à un examen centralisé ou effectué dans le pays, aux côtés d'experts confirmés chargés de l'examen des inventaires de GES.
7. Les experts dont les compétences n'auront pas été jugées satisfaisantes du premier coup pourront subir une seconde évaluation à condition d'avoir accompli à temps toutes les tâches assignées aux stagiaires pendant les cours, et pour autant que cela n'oblige pas le secrétariat à engager des dépenses supplémentaires.

8. Les experts possédant les compétences voulues en matière d'inventaires seront invités à intervenir comme formateurs dans les cours dispensés dans le cadre du programme de formation, leurs compétences collectives devant couvrir les thèmes abordés dans chaque cours. Ils dispenseront des conseils et un soutien par courrier électronique ou par d'autres moyens électroniques. Le secrétariat veillera à respecter le principe de l'équilibre géographique dans le choix des formateurs participant au programme de formation.

9. Lors de la sélection des nouveaux experts chargés de l'examen des inventaires de GES qui bénéficieront des cours animés par des formateurs, le secrétariat donnera la priorité aux experts nationaux chargés de l'examen des inventaires de GES, inscrits au fichier d'experts de la Convention, de Parties n'ayant pas participé auparavant aux activités d'examen.

B. Cours prévus dans le cadre du programme de formation

1. Cours de base pour l'examen des inventaires de gaz à effet de serre des Parties visées à l'annexe I

Description: Ce cours couvre les directives et procédures FCCC pour l'examen des inventaires et les lignes directrices générales du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC) pour les inventaires (version révisée 1996 des Lignes directrices du GIEC, Guide du GIEC sur les bonnes pratiques et Guide des bonnes pratiques du GIEC pour le secteur de l'utilisation des terres, du changement d'affectation des terres et de la foresterie)¹ ainsi que des aspects spécifiques de l'examen des secteurs retenus par le GIEC (énergie, émissions fugitives, procédés industriels, agriculture, utilisation des terres, changement d'affectation des terres et foresterie, et déchets). Ce cours donnera en outre des indications pour l'établissement de rapports d'examen riches de contenu, cohérents pour l'ensemble des équipes chargées de l'examen et d'une lecture agréable.

Préparation: 2009.

Exécution: 2009-2014.

Groupe cible: Les nouveaux experts chargés de l'examen des inventaires de GES.

Type de cours: Apprentissage par voie électronique, avec le concours d'un formateur, assorti d'un séminaire final.

Conditions requises en matière d'évaluation des compétences et modalités: Les nouveaux experts chargés de l'examen des inventaires de GES doivent avoir des compétences jugées satisfaisantes pour pouvoir faire partie des équipes en question. Les compétences sont évaluées individuellement.

2. Examen des modèles complexes et des méthodes de niveau supérieur

Description: Ce cours fournira des indications générales et des procédures et portera sur des aspects spécifiques de l'examen des estimations des émissions réalisées au moyen de modèles complexes et de méthodes de niveau supérieur (méthodes à trois niveaux).

Préparation: 2010.

¹ Titres complets: *Lignes directrices révisées (1996) du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC) pour les inventaires nationaux de gaz à effet de serre, Rapport sur les bonnes pratiques et la gestion des incertitudes dans les inventaires nationaux de gaz à effet de serre et Guide des bonnes pratiques pour le secteur de l'utilisation des terres, du changement d'affectation des terres et de la foresterie.*

Exécution: 2011-2014.

Groupe cible: Examineurs principaux et experts chargés de l'examen des inventaires de GES qui participent aux examens, notamment nouveaux experts chargés de l'examen des inventaires de GES.

Type de cours: Apprentissage par voie électronique, sans formateur.

Conditions requises en matière d'évaluation des compétences et modalités: Facultatif.
Auto-évaluation en ligne.

3. Amélioration des aptitudes à la communication et à l'obtention de consensus au sein des équipes d'examen

Description: Ce cours vise à donner aux équipes d'experts chargées des examens les moyens de gagner en efficacité et de travailler plus facilement ensemble.

Préparation: 2003.

Exécution: 2009-2014.

Groupe cible: Les nouveaux experts chargés de l'examen des inventaires de GES et les experts confirmés chargés de cet examen en participant à un cours de perfectionnement.

Type de cours: Apprentissage par voie électronique, sans formateur.

Conditions requises en matière d'évaluation des compétences et modalités: Facultatif.
Auto-évaluation en ligne.

C. Séminaire de perfectionnement pour les experts expérimentés chargés de l'examen des inventaires de gaz à effet de serre

Description: Ce séminaire annuel vise à donner des indications générales sur des aspects spécifiques et complexes de l'examen des estimations des émissions. Il permet aux experts confirmés chargés de l'examen des inventaires de GES de renforcer et de perfectionner leurs connaissances, tant pour les aspects transsectoriels que pour les questions propres à un secteur donné.

Exécution: 2011-2014, sous réserve de la disponibilité de ressources.

Groupe cible: Examineurs principaux et experts confirmés chargés de l'examen des inventaires de GES qui participent à des examens.
